



« *Les Rendez-vous de la FIEEC* »

## ***Le Commerce des Biens à Double Usage*** ***Quels contrôles, quels enjeux, quelle évolution ?***

Les impératifs de sécurité nationale et les enjeux diplomatiques et économiques des contrôles à l'exportation, pour les biens de haute technologie sont une préoccupation majeure pour les entreprises industrielles concernées.

Elles doivent en effet intégrer les profondes mutations que connaissent ces contrôles face à l'émergence de nouvelles menaces sur un échiquier géopolitique en profonde évolution, une mondialisation accélérée des échanges accompagnée d'une dissémination des technologies, une modification du champ des contrôles, impliquant de porter une attention accrue aux biens immatériels, aux systèmes complexes et aux technologies duales. Leur stratégie s'inscrit donc dans un strict respect des législations nationales, mais aussi dans l'établissement des standards mondiaux les plus élevés.

Ainsi les entreprises sont confrontées à un arsenal complexe et multiple résultant d'engagements politiques et de procédures réglementaires ce qui les oblige à une information détaillée, et qui de plus en plus fréquemment leur demande d'assurer le difficile contrôle de la destination finale de leurs exportations et non plus d'effectuer un simple contrôle sur les seules performances opérationnelles de ces dernières.

**Afin d'aider votre entreprise face à la problématique complexe posée par le commerce des biens à double usage, et interroger l'Administration sur ce sujet, la FIEEC vous convie à une rencontre-débat le :**

**Jeudi 14 mai 2009, de 15h à 18h**  
**17 rue de l'Amiral Hamelin – Paris 16<sup>ème</sup>**



# LE COMMERCE DES BIENS À DOUBLE USAGE

## Qu'est qu'un Bien à Double Usage ?

*L'article 2 a) du Règlement 1334, en donne la définition :*

*« Biens à double usage » : les produits, y compris les logiciels et les technologies (même transmis par voie électronique, par télécopieur ou par téléphone, vers une destination située hors Union Européenne) susceptibles d'avoir une utilisation tant civile que militaire ; ils incluent tous les biens qui peuvent à la fois être utilisés à des fins non explosives et entrer de manière quelconque dans la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs ».*

## Des « Clubs » de contrôle internationaux :

- Le **NSG** (Nuclear Suppliers Group = Groupe des fournisseurs nucléaires) contre la prolifération des biens et technologies nucléaires.
- Le **Groupe Australie** contre la prolifération des biens et technologies chimiques et biologiques.
- Le **MTCR** (Missile Technology Control Regime = Régime de contrôle de la technologie des missiles) contre la prolifération des missiles et de la technologie balistique.
- L'**Arrangement de Wassenaar** dont le contrôle porte essentiellement sur les transferts de biens industriels et cryptologiques et sur les technologies avancées pouvant rentrer dans différents programmes militaires. Il couvre également les armes conventionnelles avec une liste « militaire ».
- La **Convention d'Interdiction des Armes Chimiques** (CIAC) contre la prolifération des armes chimiques.

**Veillent à empêcher** qu'ils tombent entre de mauvaises mains, qui pourraient les utiliser pour la fabrication d'armes de destruction massive.

Un régime communautaire de contrôle a été mis en place au niveau des 27 Etats Membres de l'Union Européenne, avec le Règlement 1334/2000, qui reprend en annexe, la liste de tous les produits contrôlés par les « Clubs » ci-dessus. Un Règlement communautaire met à jour cette liste tous les ans.

***Pour suivre l'évolution de ce régime et la révision de ces listes, la FIEEC a créé, à la demande de ses adhérents, le SIEPS (Syndicat des Industries Exportatrices de Produits Stratégiques), qui intervient auprès des administrations françaises et européennes pour veiller à la prise en compte des intérêts des industriels français.***

# PROGRAMME

**14h30 : Accueil des participants / Café**

**15h : Ouverture : les enjeux économiques**

**Bruno DURIEUX**, Président des Conseillers du Commerce Extérieur Français

**15h30 : «Responsabilités des entreprises et action de la FIEEC et du SIEPS »**

**Dominique LAMOUREUX**, Directeur Ethique & Responsabilité d'Entreprise, THALES, Président du SIEPS

**16h15 : Le nouveau bureau de contrôle de la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) : composition et missions**

**Anne DIAZ de TUESTA**, Chef du Bureau « Contrôle des Biens à Double Usage » de la DGCIS

**16h45 : Présentation de la Position de la France dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et rôle de la nouvelle DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur) en la matière**

**Agnès MINIOT**, Chef du Département Sécurité Economique et contre-prolifération

**17h30 : SGDN /DGSSI : Evolution des contrôles pour la cryptologie**

**Yvan MAXIMOFF**, Responsable des contrôles pour la cryptologie au SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale) / DCSSI (Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information)

**17h45 : Discussion avec la salle : Questions / Réponses**

**18h : Conclusion par Dominique LAMOUREUX et cocktail**

# FIEEC

(Fédération des Industries Electriques, Electroniques  
et de Communication)

**Espace Hamelin, 17, rue de l'amiral Hamelin,  
Paris 16ème.**

Métro : Boissière (ligne 6) ou Iéna (ligne 9)

Bus : Lignes 22 - 30 - 63 - 82

*Inscriptions : [mjlecaille@fieec.fr](mailto:mjlecaille@fieec.fr)*

*Tél : 01 45 05 70 53*

